

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 06-avr.-2010

Date de révision 26-déc.-2021

Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit Methylenedi-p-phenyl diisocyanate

AC414280000; AC414281000; AC414285000 Cat No.:

No. CAS 101-68-8 **Synonymes** MDI

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Fabricant Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / **Europe** call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US: 001-800-424-9300 / Europe: 001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Catégorie 4 Toxicité aiguë par inhalation Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Sensibilisation respiratoire Catégorie 1 Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Cancérogénicité Catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition Catégorie 2

répétée)

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Dangers pour la santé non classés ailleurs Catégorie 1

Lachrymator

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Nocif par inhalation

Provoque une irritation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Peut irriter les voies respiratoires

Susceptible de provoquer le cancer

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Lachrymator



Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter un équipement de protection respiratoire

Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Enlever les vêtements contaminés

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	>95
Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle	5873-54-1	<2.5

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, Contact avec les yeux

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des Contact avec la peau

soins médicaux.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Obtenir des

soins médicaux.

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins Ingestion

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer une réaction cutanée allergique. Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges.

des douleurs thoraciques, des douleurs musculaires, ou le rincage

Traiter en fonction des symptômes

Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau. le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

202 °C / 395.6 °F Point d'éclair

Méthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 600 °C / 1112 °F

Limites d'explosivité

Supérieures Aucune donnée disponible Inférieure Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges Aucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité **Dangers physiques** 2 N/A

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

S'assurer une ventilation adéguate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Précautions personnelles

Éviter la formation de poussière.

Précautions environnementales Ne doit pas être reieté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données

écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les Manutention

yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. S'assurer une ventilation

adéquate. Éviter la formation de poussière.

Entreposage. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Pour préserver la

qualité du produit: Garder réfrigéré. Matières incompatibles. Agents oxydants forts.

Acides. Bases. Alcools. Amines. cuivre. Alliage de cuivre. Eau.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
		nnique					
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.05 mg/m ³	TWA: 0.005 ppm Ceiling: 0.01 ppm	TWA: 0.005 ppm CEV: 0.02 ppm	TWA: 0.005 ppm TWA: 0.051 mg/m ³	TWA: 0.005 ppm	Ceiling: 0.02 ppm Ceiling: 0.2 mg/m³ (Vacated) Ceiling: 0.02 ppm (Vacated) Ceiling: 0.2 mg/m³	IDLH: 75 mg/m³ TWA: 0.005 ppm TWA: 0.05 mg/m³ Ceiling: 0.020 ppm Ceiling: 0.2 mg/m³
Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)p hényle		TWA: 0.005 ppm Ceiling: 0.01 ppm					

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc nitrile	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Néoprène	fabricant		éclaboussures seulement
Caoutchouc naturel			
PVC			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aucun renseignement disponible

État physiqueSolideAspectBlancOdeurFaible

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible pH Aucun renseignement disponible

Point/intervalle de fusion40 °C / 104 °FPoint/intervalle d'ébullition392 °C / 737.6 °FPoint d'éclair202 °C / 395.6 °FTaux d'évaporationNon applicable

Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Supérieures
Inférieure
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
<0.01 Pa @ 25 °C
Densité de vapeur
Non applicable

Densité 1.22

Solubilité Se décompose au contact de l'eau

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation600 °C / 1112 °F

Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Viscosité Non applicable
Formule moléculaire C15 H10 N2 O2

Masse moléculaire 250.26

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales. Sensible à l'humidité.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Éviter la formation de poussière. Exposition à

l'humidité.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides, Bases, Alcools, Amines, cuivre, Alliage de cuivre, Eau

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Oxydes d'azote (NOx)

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
4,4-Diisocyanate de	LD50 = 31600 mg/kg (Rat)	Non inscrit(e)	490 mg/m³/4H (Rat)
diphénylméthane			

Toxicologically Synergistic

Products

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritation Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Cancérogénicité .

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	Non inscrit(e)				
Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl) phényle	5873-54-1	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique STOT - exposition répétéeAppareil respiratoire
Appareil respiratoire

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs

musculaires, ou le rinçage

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Consulter l'article correspondant du RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical

Substances des États-Unis) pour des renseignements complets.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Réagit avec l'eau donc pas de données sur l'écotoxicité de la substance est disponible.

	Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Γ	4,4-Diisocyanate de	Non inscrit(e)	LC50 >1000 mg/L/96h	Non inscrit(e)	EC50 >1000 mg/L/24h
L	diphénylméthane		(Brachydanio rerio)		(Daphnia)

Persistance et dégradabilité d'après les informations fournies, peuvent persister

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité N'est probablement pas mobile dans l'environnement.

Composant	Log Poctanol/eau
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	4.5

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	X	-	Х	ACTIVE	202-966-0	-	-
Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle	5873-54-1	Х	-	Х	ACTIVE	227-534-9	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	Х	KE-12080	Х	Х	Х	Х	Х	Х
Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle	5873-54-1	Х	KE-21471	Х	Х	Х	Х	X	Х

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant NPRI	Agence Canadienne de	Le Plan de gestion des produits
----------------	----------------------	---------------------------------

		Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	chimiques du Canada (CEPA)
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	Part 1, Group A Substance Part 4 Substance	Schedule I	
Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle		Schedule I	

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	-	Use restricted. See item 56[a]. (see link for restriction details) Use restricted. See item 75. (see link for restriction details) Use restricted. See item 74. (see link for restriction details)	-
Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényle	-	Use restricted. See item 56[b]. (see link for restriction details) Use restricted. See item 75. (see link for restriction details) Use restricted. See item 74. (see link for restriction details)	-

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényl e	5873-54-1	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane	101-68-8	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Isocyanate de o-(p-isocyanatobenzyl)phényl e	5873-54-1	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation06-avr.-2010Date de révision26-déc.-2021

Date d'impression Sommaire 26-déc.-2021

Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité